

COMMISSION SPORTIVE

Saison 2022/2023

Date : 30/11/2022 – 18h00

Lieu : Visio

Secrétaire de séance : Irene FERRANTE

Présents :

Président : Cédric AMBS

Membres de la commission : Mickaël BRIGNOLI, Cathy MANCHE, Emmanuel PICAUT, Anne REBESCHINI, François REBESCHINI

Salarié : Samuel BOYE – Irene FERRANTE – Simone ZERBI

Excusés : Marion PLISSET

Ordre du jour :

1. Point sur les championnats Senior, M21M, M18, M15
2. Point sur les RIS
3. Point sur la suite des championnats (communication de la suite)

Avant d'aborder l'ordre du jour, Cédric demande à la commission une réponse définitive à donner à Paul Sauvin (Volley Saint Vitois) concernant la demande réitérée d'intégrer une équipe M18/M21 en championnat M18.

Pour rappel, en début de saison, seulement deux clubs avaient engagé des équipes M21 féminines (Dijon Talant VB et Volley Saint Vitois).

Faute d'un championnat M21, les deux clubs auraient souhaité inscrire leurs équipes en championnat M18, leurs collectifs étant composés de M18 et de M21 débutantes.

Suite à la réponse négative de la ligue, Paul Sauvin insiste pour obtenir une dérogation.

François demande s'ils ne peuvent pas intégrer le championnat départemental 21.

Mickaël propose la réouverture d'un championnat M18/M21 pour la prochaine saison.

=> Cédric va répondre que la commission n'accepte pas la demande, du moment qu'il existe une règle à respecter par tous.

Irene explique sa présence en tant que salariée à temps plein, elle peut se consacrer pleinement aux commissions et apporter son aide là où il le faut (comptes-rendus, diffusion informations, ...). Elle n'est pas membre proprement dit de la commission et ne participe pas aux votes.

Simone aussi explique sa présence en tant que chargée du contrôle des licences pour les championnats M15, et de l'organisation des plateaux M11/M13 lors de la phase régionale.

1/ Point sur les championnats Senior, M21M, M18, M15

RAS – voir point 3 sur la suite des championnats

2/ Point sur les RIS

3 RIS ont été édités. Le dernier est trop détaillé, il ne faut pas donner trop de détails, quitte à en donner plus directement au club concerné.

Il faut faire des rappels aux clubs sur des points à respecter davantage :

- Les résultats sont à envoyer informatiquement avant minuit pour les matchs du samedi, et avant 20h pour les matchs du dimanche. Avec la FDME désormais c'est très rapide, il suffit d'avoir du réseau une fois le match terminé. Cela faciliterait le travail de tous.

Concernant la FDME, Emmanuel informe d'un problème sur le site fédéral sur l'onglet qui devrait signaler les retards dans l'envoi des résultats. Il ne sait pas comment le résoudre => Cédric va faire remonter à la fédération.

- François fait une remarque par rapport aux clubs qui demandent des reports de match pour effectif incomplet. Cédric rappelle que ce n'est pas recevable, le club sollicité n'est pas obligé d'accepter le report, il ne faut pas que ces cas – déjà nombreux - se multiplient.

Les RIS édités n'ont pas encore été diffusés aux clubs :

- dès correction du n.3, il faudra les envoyer tous,
- avec tous les championnats (Senior, M21, M18, M15) dans le même relevé,
- avec rappels importants à faire aux clubs dans le corps du mail :
 - résultats à envoyer dans les temps prévus,
 - une demande de report pour collectif incomplet est non recevable,
 - incitation à utiliser la FDME pour les championnats M21 et M18
 - règles à respecter sur les championnats M15 concernant la circulation des joueurs entre les équipes d'un même club.

=> Cédric va corriger et valider le RIS n.3,

=> Irene va envoyer les 3 premiers RIS avec les rappels aux clubs, puis va s'occuper de la diffusion hebdomadaire des RIS à partir de la boîte email crs@.

3/ Point sur la suite des championnats (communication de la suite)

Cédric souhaite lancer la communication de la deuxième phase des championnats, pour que les clubs puissent faire leurs réservations de salles. Les dates avaient déjà été fixées mais pas insérées dans les RPE. Il faut donc communiquer aux clubs les calendriers Senior et M18 (alors que le championnat M21M se joue en matchs A/R sur toute la saison).

Récapitulatif sur la deuxième phase de chaque championnat :

SENIOR

Poule Haute : les 3 premiers de chaque poule

- sont qualifiés en championnat PN la saison prochaine,

*Adopté par le comité
directeur du 02/03/23*

- une équipe pourra accéder en National,
- jouent des play off dans une poule à 6 équipes,
- chaque équipe garde les points des matchs joués contre les équipes de la même poule de la première phase,
- chaque équipe joue 6 matchs A/R contre les trois équipes venant de l'autre poule.

Dates : matchs sur les week-ends du :

- 18/03/23
- 25/03/23
- 01/04/23
- 08/04/23
- 29/04/23
- 06/05/23
- il n'est pas possible de déplacer les deux dernières journées, ni de jouer après le week-end du 06/05/23,
- il y a deux week-end possibles pour les reports pendant les vacances d'avril : le 15/16 et le 22/23 avril.

Concernant l'accèsion en National :

- l'équipe classée première sera proposée par la ligue, sous réserve d'être en conformité avec les DAF de la saison en cours,
- en cas de refus d'accèsion de la part de la première, la proposition sera faite à la deuxième. La commission discute sur le fait de proposer à la troisième en cas de refus de la deuxième. Sur 7 votes, 6 pour et 1 abstention => **la ligue proposera jusqu'à la troisième classée du championnat PN pour l'accèsion en championnat National.** Cédric rappelle que notre ligue aura de toute façon une seule place possible par genre.

Poule intermédiaire : les équipes classées 4-5-6 de chaque poule :

- seront qualifiées en championnat PN la saison prochaine les équipes classées de la 7^{ème} à la 8^{ème} place de la deuxième phase ; les autres descendront en championnat régional,
- même formule et mêmes dates que la poule haute.

Poule basse : les équipes classées 7-8 de chaque poule :

- descendront en championnat régional,
- intégrera la poule l'équipe M21F qui n'avait pas pu jouer en M18, pour un total de 4 équipes masculine et 4 équipes féminines,
- chaque équipe rencontrera toutes les autres en matchs A/R, pour un total de 6 matchs à jouer pour chaque équipe.

M18 F

Rappel 1^{ère} phase : 24 équipes en 6 poules de 4 équipes, matchs en A/R

2^{ème} phase :

- 4 poules de 6 équipes :
 - les six premières => 1 poule pour les places de 1 à 6
 - les six deuxièmes => 1 poule pour les places de 7 à 12
 - les six troisièmes => 1 poule pour les places de 13 à 18
 - les six quatrièmes => 1 poule pour les places de 19 à 24
- chaque équipe joue contre les 5 autres de sa poule en A/R (10 matchs)

*Adopté par le comité
directeur du 02/03/23*

- dates :
 - 21/01/23
 - 28/01/23
 - 25/02/23
 - 11/03/23
 - 25/03/23
 - 08/04/23
 - 29/04/23
 - 06/05/23
 - 20/05/23
 - 03/06/23

=> Emmanuel va pouvoir sortir le calendrier dès décembre.

M18 M

Rappel 1^{ère} phase : 19 équipes en 3 poules de 6 /6 /7 équipes, matchs en A/R

2^{ème} phase :

- 3 poules de 6 ou 7 équipes :
 - les 2 premières de chaque poule => 1 poule pour les places de 1 à 6
 - les 3^{èmes} et 4^{èmes} de chaque poule => 1 poule pour les places de 7 à 12
 - les 5^{èmes}, 6^{èmes} (+7^{ème}) de chaque poule => 1 poule pour les places de 13 à 19
- dans les poules haute et intermédiaire : chaque équipe garde les points faits contre l'équipe qui vient de la même poule de 1^{ère} phase, et joue contre les 4 autres de sa poule en A/R (8 matchs),
- dans la poule basse : chaque équipe joue contre les 6 autres de sa poule une seule fois (6 matchs),
- dates :
 - 25/02/23
 - 11/03/23
 - 25/03/23
 - 08/04/23
 - 29/04/23
 - 06/05/23
 - 20/05/23
 - 03/06/23
- Difficulté de faire un championnat pour 6 équipes en 8 journées => **Emmanuel va faire une simulation mais ça devrait pouvoir se faire.**

❖ Emmanuel quitte la réunion à 19h20, après avoir rappelé sa préférence pour les réunions à partir de 20h.

M15

Sam souhaite rappeler aussi la 2^{ème} phase du championnat M15, qui avait été définie lors de la réunion précédente. La 2^{ème} phase commence à partir de la journée J5.

*Adopté par le comité
directeur du 02/03/23*

Il faut mettre à jour le RPE.

=> Irene va s'occuper de la mise à jour de tous les RPE.

=> Simone va envoyer les classements jusqu'à J4 et puis les poules de la phase 2.

Il manque encore des lieux, mais on pourra y voir plus clair après la J4 en décembre selon les classements.

Le BVB peut accueillir potentiellement sur toutes les journées, selon besoin.

❖ *Cédric quitte la réunion à 19h40*

Mickaël intervient pour rapporter un problème survenu sur le dernier plateau : la ligue aurait préconisé d'abord des sets de 15 points, puis sur le dernier plateau des sets de 25 points. Mais les présents, considérant que ça aurait été trop long, ont tranché pour des sets de 21 points. Mickaël est contraire, le volley ne prévoit pas 21 points. Tout le monde est d'accord. Néanmoins, parfois 25 points sont effectivement trop, surtout quand la différence de niveau entre les équipes est importante. Il serait peut-être mieux de revenir à 15 points l'année prochaine lors de la première phase, quand les niveaux sont hétérogènes.

François répond que le niveau est plus équilibré sur les autres poules.

=> La commission décide de préconiser des sets à 15 points pour la prochaine journée, et puis de revenir à 25 points sur la deuxième phase.

Simone présente les anomalies remarquées lors du contrôle des licences des plateaux M15 :

- M13 sans surclassement a participé à un plateau M15 => **rappel à l'ordre au club pour qu'il fasse valider le surclassement pour éviter la sanction.**

Pour certains clubs, il peut y avoir des difficultés à obtenir les surclassements à cause des « déserts médicaux » => **demander à la commission médicale des pistes pour solutionner le problème.**

- Deux filles ont joué à tour de rôle dans une équipe masculine => **rappel à l'ordre au club car la mixité n'est pas autorisée en M15 (sanction si cela continue).**
- Constat que certaines équipes font circuler leurs joueurs entre leurs différentes équipes M15 => **rappel à l'ordre aux clubs car la circulation n'est pas autorisée en descente d'équipe 1 vers équipe 2, et est autorisée en montée d'équipe 2 à équipe 1 en cas d'absence seulement pour un joueur.**

❖ *Simone quitte la réunion à 20h15*

La commission appelle à respecter les règlements en vigueur.

Lors de la phase 2, la commission déterminera quelle est l'équipe 1 et quelle est la 2, selon les classements (l'équipe 1 sera la mieux classée).

3/ Questions diverses

Planning des prochaines réunions : difficile à faire alors que plusieurs personnes ont quitté la réunion. Il faudra à l'avenir fixer les dates en début de réunion.

Pour la prochaine, les présents proposent lundi 19 décembre à partir de 20h00 => *disponibilité des autres membres de la commission à confirmer.*

Cathy demande combien de journées il y aura en championnat PN à partir de la prochaine saison : avec 8 équipes, il y aura 14 matchs + 4 journées de play off.

Fin de la séance : 21h00

Prochaine réunion : 19/12/2022 à 20h00 (à confirmer)